

REPUBLIQUE - FRANCAISE

Liberté – Egalité - Fraternité

COMMUNE DE BOUSSY-SAINT-ANTOINE

ESSONNE

RÉUNION DU

CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Art. L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)
Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

Le Jeudi 3 décembre 2020

À 20h00

Salle Gérard-Philippe

ORDRE DU JOUR

DÉLIBÉRATIONS

- 1/ Décision modificative n° 1
- 2/ Autorisation à donner au Maire pour engager et mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2021
- 3/Tarification après 19h sur le Multi accueil Collectif
- 4/ Maintien des tarifs droits de place et stationnement 2021
- 5/ Maintien des tarifs de concessions dans le cimetière et les columbariums 2021
- 6/ Réajustement du tarif du droit d'occupation du domaine public 2021
- 7/ Réajustement des tarifs de location de salles municipales 2021
- 8/ Adhésion au CAUE 91
- 9/ Autorisation à donner au Maire pour signer la convention de groupement de commande pour la création d'une cuisine centrale intercommunale (lot 2)
- 10/ Autorisation à donner au Maire pour acquérir les ateliers techniques municipaux
- 11/ Autorisation à donner au Maire pour solliciter une subvention au titre de la politique citoyenneté du Conseil Départemental de l'Essonne
- 12/ Approbation des modifications statutaires de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine
- 13/ Cession d'un véhicule communal
- 14/ Prime exceptionnelle à certains agents dans le cadre de l'état d'urgence lié à l'épidémie de COVID 19
- 15/ Attribution de cartes cadeaux au personnel communal
- 16/ Tableau des effectifs
- 17/ Opposition à la mise en concurrence de la gestion de la plateforme du 3919.

Questions diverses



Le Maire,

Romain COLAS